

Conseil d'Administration de l'ONEE

L'OFFICE INAUGURE UNE NOUVELLE ETAPE AVEC UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA PERIODE 2019-2023

Le Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le Glorifie, s'est engagé dans une politique dynamique et volontariste pour promouvoir l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux services d'assainissement liquide.

Au cœur de ces services publics stratégiques et essentiels pour le progrès économique et social, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a non seulement accompagné le développement du Maroc contemporain, mais il en a été un acteur essentiel.

Le bilan des réalisations de l'Office a été présenté lors de la 3ème Session de son Conseil d'Administration qui s'est tenu le mercredi 10 juillet 2019 à Rabat, sous la Présidence du Chef du Gouvernement, Monsieur Saad-Eddine EL OTMANI.

Les travaux de la réunion du Conseil ont été consacrés, principalement, aux réalisations de l'ONEE durant la période 2016-2018, ses comptes sociaux et consolidés pour les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018, son budget de fonctionnement et d'investissement 2017, 2018 et 2019, ainsi que son plan d'équipement au titre de la période 2019-2023.

La réunion du Conseil a été l'occasion pour rappeler le bilan du Contrat Programme conclu entre l'Etat et l'ONEE au titre de la période 2014-2017, d'approuver les principes directeurs du nouveau Contrat Programme 2019-2023 et de présenter les nouvelles orientations stratégiques de l'Office.

Monsieur le Chef du Gouvernement a ouvert la séance en annonçant les avancées considérables enregistrées par le Royaume du Maroc dans les secteurs de l'électricité et de l'eau potable sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste ainsi que les défis auxquels est confronté l'ONEE, acteur de référence de ces secteurs.

Monsieur le Chef du Gouvernement a également mis en exergue les réalisations de l'ONEE, dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public, garant de la continuité de l'alimentation du pays en électricité et en eau potable ainsi qu'en matière d'assainissement liquide et de sa contribution à la concrétisation de l'action du Gouvernement qui s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales en matière de développement humain, durable et inclusif comme concept global et intégré dans ses multiples dimensions humaines, sociales, économiques et environnementales.

Lors de son intervention, Monsieur Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'ONEE, a remercié les membres du Conseil pour leur concours et appui permanents pour permettre à l'ONEE d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions de durabilité, de coût et de continuité de service.

UN BILAN IMPORTANT DES REALISATIONS DURANT LA PERIODE 2016-2018

Monsieur Abderrahim EL HAFIDI a exposé le bilan des principales réalisations de l'ONEE au titre de la période 2016-2018.

Relativement à l'**activité électricité**, M. El Hafidi a présenté le contexte actuel marqué par une demande sans cesse croissante de l'électricité. En effet, la demande nationale a quasiment triplé depuis 1999, enregistrant plus de 30 709 GWh à fin 2018. Quant à la consommation par habitant, elle a été multipliée par 2,3 environ pour atteindre 1 063 kWh à fin 2018. La pointe maximale de la demande a également augmenté de 130 MW en 2018, en hausse de 4,3 % par rapport à celle enregistrée en 2016. Avec une progression de 4%, le portefeuille clients de l'ONEE pour l'électricité a atteint près de 6,1 millions de clients à fin 2018.

La puissance installée s'est élevée à **10 938 MW** en 2018, soit une augmentation d'environ 32,4% par rapport à 2016 et ce, grâce à la mise en service d'importants ouvrages de production. Elle est composée à hauteur de 34% de sources renouvelables, 58,5% de sources thermiques Charbon et Fuel, et 7,6% de source Gaz Naturel.

En MW	R 2016	R 2017	2018
Puissance Installée	8 261,7	8 820,2	10 937,8
Charbon	2 545	2 895	4 281
Fuel et Gasoil	2 033	2 122	2 122
Cycle Combiné	834	834	834
Hydraulique	1 770	1 770	1 770
Eolien	898	1 018	1 220
Solaire	181	181	711



L'énergie électrique totale appelée a atteint **37 446 GWh** à fin décembre 2018, en augmentation de **0,6 %** par rapport au réalisé 2017 et de **5,7%** par rapport au réalisé 2016.

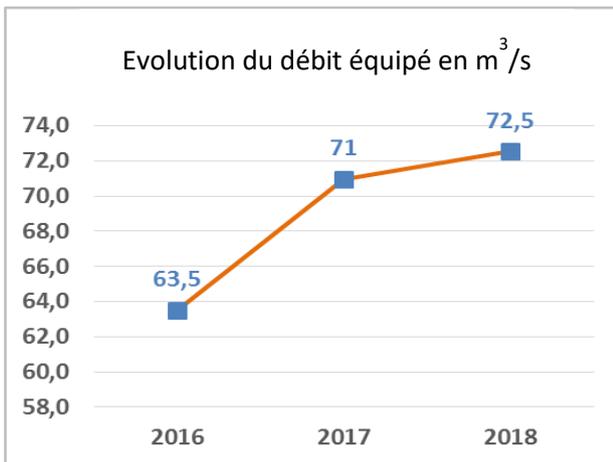
Sur les dernières années, le mix énergétique a évolué comme suit :

- ✓ Augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR) dans la satisfaction de la demande ;
- ✓ Augmentation de la part du charbon suite à la mise en production des unités 5 et 6 de Jorf Lasfar et des centrales de Safi et de Jerada ;
- ✓ Diminution de la consommation du fuel suite à la mise en place d'un plan d'action d'optimisation d'utilisation du fuel ;
- ✓ Maintien de la part du gaz naturel.
- ✓ Réduction de la dépendance vis-à-vis des importations suite à l'amélioration de la marge de réserve et la contribution des EnR (de 15% en 2016 à 9,7% en 2018).

L'infrastructure réseau a également été renforcée pour assurer l'évacuation de la production des ouvrages de production et sécuriser l'alimentation des villes. Ainsi, le réseau Transport a atteint **26 652 Km** de lignes THT-HT, et le réseau Distribution a atteint une longueur de **89 953 Km** de lignes MT et **226 259 Km** de lignes BT.

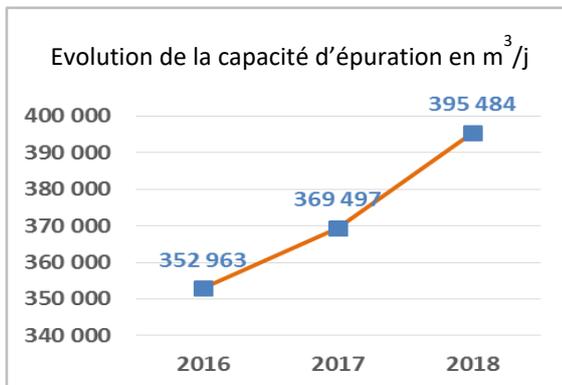
En matière de généralisation de l'accès à l'électricité en milieu rural, le taux d'électrification rurale est passé de 32% en 1998 à **99,64 %** à fin 2018, faisant bénéficier environ 12,8 millions de marocains à l'électricité avec tout ce qui en découle comme effets induits sur l'amélioration de leur qualité de vie et sa modernisation. Un investissement total de 24,1 milliards de dirhams a été réalisé, dont 1,7 milliard de dirhams entre 2016 et 2018.

Concernant **l'activité eau**, et afin de répondre à l'évolution de la demande en eau potable, la production de l'Office à fin 2018 s'est établie à 1 140 millions de m³ marquant une évolution moyenne annuelle de 2,9% depuis 1999. Par ailleurs, le débit global équipé s'est élevé à 72,5 m³/s et le nombre de clients a dépassé 2 millions d'abonnés.



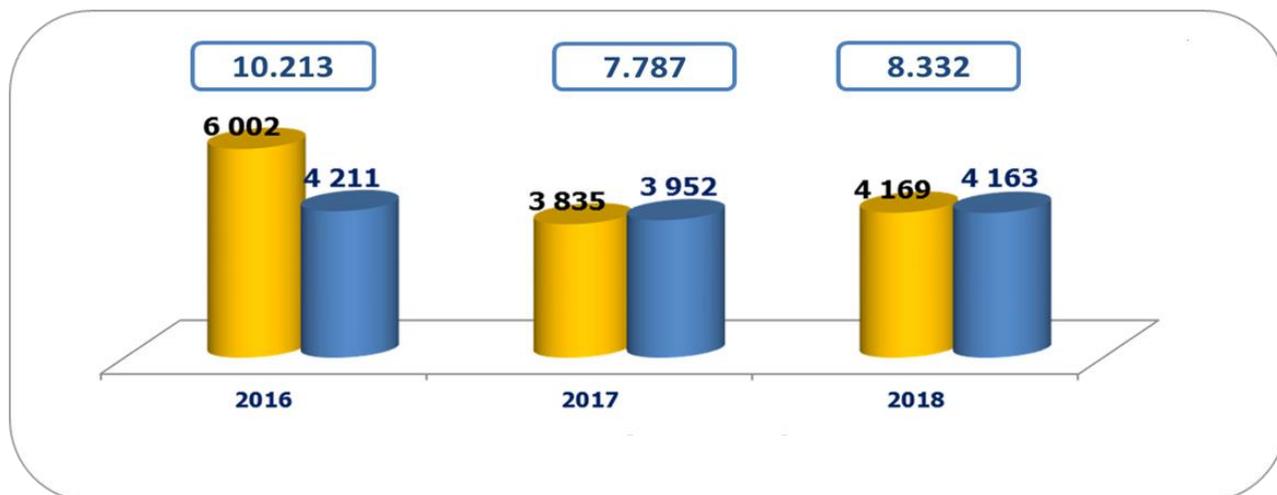
D'autre part, une importance particulière a été accordée au milieu rural où le taux d'accès à l'eau potable est passé de 37% en 1998 à **97% en 2018**, et ce en faveur d'une population d'environ 12,8 millions d'habitants avec un investissement de 14,1 milliards de dirhams dont près de 3,1 milliards de dirhams durant la période 2016-2018.

En termes d'**assainissement liquide**, à fin 2018, l'Office gère ce service au niveau de 128 localités abritant une population de l'ordre de 5,4 millions d'habitants avec un taux de raccordement de 88,4% et dispose d'un parc de 107 stations d'épuration cumulant une capacité de près de 395.000 m³/j permettant un taux de dépollution de 77,4%. La période 2016-2018 a été caractérisée par la réalisation de 24 nouvelles stations d'épuration cumulant une capacité dépassant 55 500 m³/j qui s'ajoute à la capacité d'épuration disponible à fin 2015 de 340 000 m³/j.



En termes de bilan d'investissements, l'ONEE a réalisé, au titre de la période 2016-2018, une importante enveloppe globale d'investissements s'élevant à 26,3 milliards de dirhams (Hors investissements mobilisés dans le cadre des PPA de l'ordre de 24 milliards de dirhams).

Une enveloppe budgétaire de 14 milliards de dirhams a été mobilisée par l'ONEE pour l'activité électricité en vue de répondre aux besoins du pays en énergie électrique, renforcer le réseau de transport et de distribution de l'électricité et généraliser l'électrification en milieu rural. Quant à l'activité eau potable et assainissement liquide, une enveloppe de 12,3 milliards de dirhams a été investie pour renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable de la population en milieux urbain et rural ainsi que le développement du réseau secteur de l'assainissement liquide.



VERS UN NOUVEAU CONTRAT PROGRAMME ETAT-ONEE 2019-2023

Monsieur Abderrahim EL HAFIDI a souligné que la majorité des engagements mutuels de l'Etat et de l'ONEE, pris dans le cadre du Contrat Programme 2014-2017, ont été réalisés. Cela concerne, notamment, la satisfaction de la demande, la maîtrise de la demande et les actions de sensibilisation y afférentes, la réduction de la part du fioul dans la production d'électricité, le plan de développement et le programme d'investissements, l'amélioration des performances techniques et commerciales, la rationalisation et l'optimisation des charges ainsi que la gouvernance.

Par la suite, Monsieur EL HAFIDI a présenté les principes directeurs pour la préparation du nouveau Contrat Programme Etat-ONEE 2019-2023 qui est imprégné par les profondes mutations que connaissent les secteurs de l'électricité et de l'eau au Maroc (la reconfiguration du secteur des énergies renouvelables, la restructuration de la distribution multiservices, l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation...), de même que la synergie des deux métiers (électricité et eau), la digitalisation, la modernisation de la gestion et l'optimisation du fonctionnement de l'Office.

NOUVEAU CAP STRATEGIQUE : OPTIMISATION ET REFORME A L'HORIZON 2030

Monsieur Abderrahim EL HAFIDI a présenté une feuille de route d'optimisation et de réforme de l'Office pour la période 2019-2023, dont les principaux objectifs et actions concernent :

- ✓ La réalisation de l'équilibre économique et financier et le développement du "business model" de l'Office, notamment par le renforcement des capitaux propres de l'Office, la rationalisation des investissements et l'optimisation des charges, la mise en place d'une salle des marchés, la diversification des sources de financement (la titrisation, le leasing, la cession des actifs, etc.)
- ✓ L'amélioration des rendements et des performances technico-commerciales qui demeurent toujours une préoccupation majeure eu égard aux gains à dégager et des retombées sur les comptes de l'Office.
- ✓ Le renforcement de la gouvernance à travers la mise en œuvre effective du regroupement;
- ✓ La régionalisation ;
- ✓ La modernisation du management de l'Office par la mise en place progressive du projet de la digitalisation, l'amélioration de la relation avec les partenaires de l'Office, la généralisation de l'approche d'intégration

des normes de qualité, la communication permanente et transparente avec les administrations publiques et les partenaires et l'optimisation de la politique d'achat ;

- ✓ L'achèvement du plan d'investissement de l'Office dans les délais en optimisant la programmation des sites des projets d'investissements et la levée des restrictions liées à la mobilisation de l'assiette foncière ;
- ✓ L'amélioration du cadre légal et législatif, à travers notamment : l'adaptation des textes légaux pour la simplification de la procédure d'expropriation pour l'intérêt public, la mise en place d'un cadre fiscal adapté, le renforcement du dispositif de contractualisation, la normalisation de la relation avec les distributeurs, l'appui à l'Office pour la mobilisation de l'assiette foncière, l'accompagnement de l'ONEE dans le recouvrement de ses arriérés de paiement, l'établissement des moyens juridiques pour la protection du patrimoine et la préservation des installations de l'Office contre les actes criminels, la lutte contre la problématique de la fraude, etc.

UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA PERIODE 2019-2023

S'inscrivant dans le cadre des orientations stratégiques de l'ONEE, dont notamment la sécurité d'approvisionnement en électricité et en eau potable et l'intervention soutenue dans le domaine de l'assainissement liquide, Monsieur Abderrahim EL HAFIDI a présenté le plan d'équipement de l'ONEE pour la période 2019-2023, d'un portefeuille d'investissements de l'ordre de 51,6 MMDH.

- Activité électricité :

Le plan d'équipement 2019-2023 prévoit une enveloppe d'investissement de 26,1 milliards de dirhams. Ainsi, pour la production d'électricité (8,6 milliards de dirhams), il est prévu la réalisation de plusieurs projets d'une capacité additionnelle de 4 262 MW dont 4 240 MW est à base d'EnR (y compris les IPP et les projets issus de la loi 13-09) faisant partie du Programme Marocain Intégré de l'Energie Solaire, du Programme Hydraulique et du Projet Marocain Intégré de l'Energie Eolienne.

A ce titre, et au cours de la période 2019-2023, il sera procédé aux réalisations ci-après:

- La centrale thermique diesel de Dakhla (22 MW) ;
- La Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) Abdelmoumen (350 MW) ;
- Une capacité de 220 MW en petites usines hydrauliques, à réaliser dans le cadre de la loi 13-09 tout au long de la période 2020-2023 ;
- Une capacité éolienne de 1 656 MW (36 MW à Oualidia, 88 MW à Taza Phase I, 180 MW à Midelt, 300 MW à Boujdour, 120 MW de repowering CED, 200 MW à Jbel Lahdid, 100 MW à Tiskrad, 70 MW à Tanger, 62 MW à Taza Phase II, 200 MW à Koudia Baida, 300 MW à réaliser en 2023 dans le cadre de loi 13-09) ;
- Une capacité solaire de 2 015 MW (120 MW Noor PV Tafilalt, 200 MW Noor PV Atlas, 400 MW Noor PV II, 795 MW Noor Midelt dont 190 MW en CSP, 500 MW à réaliser dans le cadre de la loi 13-09 le long de la période 2020-2023).

Au-delà de 2023, le plan d'équipement prévoit la réalisation de l'extension de la nouvelle centrale à charbon propre de Jerada de 350 MW, devant intervenir en 2025, ainsi que la poursuite du développement des projets renouvelables permettant le dépassement de l'objectif national fixé à 52%.

En vue d'accompagner les projets de production, l'ONEE envisage le développement de son réseau de transport notamment pour les besoins d'évacuation de l'énergie qui sera produite par les nouveaux ouvrages à l'étude et l'amélioration des performances et de la sécurité du réseau.

Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie énergétique du pays visant notamment l'intégration régionale et l'ouverture vers l'Afrique, l'ONEE examine plusieurs projets d'interconnexion avec les pays voisins notamment le Portugal et la Mauritanie.

Dans ce sens l'ONEE concrétisera, au titre de la période 2019-2023, un programme important pour le développement de son réseau de transport avec une enveloppe de 8,7 milliards de dirhams.

Aussi, et relativement à la distribution d'électricité et à l'électrification rurale, des enveloppes de 4,2 milliards de dirhams et 1 milliard de dirhams respectivement seront consacrées au renforcement, à l'amélioration des performances et de la qualité de service et à l'extension du réseau de distribution ainsi qu'à l'électrification de 30 900 foyers dans 1 270 villages.

- **Activité eau :**

Le plan d'équipement 2019-2023 prévoit une enveloppe d'investissement de 25,5 milliards de dirhams.

Ainsi, 15,2 milliards de dirhams seront dédiés à la pérennisation et au renforcement de l'alimentation en eau potable urbaine permettant le renforcement de la production de 12,4 m³/s supplémentaire et la pose de 3 400 km de conduite.

Cette période connaîtra la mise en service et l'engagement de nombreux projets d'envergure dont, à titre indicatif :

- Le renforcement de l'alimentation en eau potable de Marrakech à partir du barrage Al Massira pour un débit de 2.500 l/s ;
- Le renforcement de l'AEP de Fès et Meknès à partir du barrage Driss 1^{er} pour un débit de 2.000 l/s ;
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable du Grand Agadir par dessalement de l'eau de mer pour un débit de 1.740 l/s ;
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable de Souk Larbaâ et localités avoisinantes à partir du barrage Oued El Makhazine pour un débit de 330 l/s ;
- L'extension de la station de dessalement pour le renforcement de l'AEP de Laâyoune pour un débit de 300 l/s ;
- Le renforcement de l'AEP de Guercif à partir du barrage Targa Oumadi pour un débit de 300 l/s.

Concernant la généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural, l'Office investira 5,7 milliards de dirhams pour la réalisation de plusieurs projets qui permettront de porter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 99,3 % au profit d'une population additionnelle de plus de 308 000 habitants.

Enfin, une enveloppe de 4,6 milliards de dirhams sera consacrée à l'activité assainissement liquide visant la réalisation de 64 nouvelles stations d'épuration d'une capacité de plus de 157.000 m³/j.

Les principaux projets d'assainissement liquide prévus d'être mis en service durant cette période incluent :

- Laâyoune : réalisation d'une station d'épuration d'une capacité nominale de 18.600 m³/j ;
- Ain Aouda : réalisation d'une station d'épuration d'une capacité nominale de 10.000 m³/j ;
- Beni Nsar/Atalayoun : réalisation d'une station d'épuration d'une capacité nominale de 7.000 m³/j ;
- Imzouren /Beni Bouayach et centres avoisinants : réalisation d'une station d'épuration mutualisée pour une capacité nominale de 13.000 m³/j.

1. Activité Electricité

1.1. Projets à l'international :

En 2018, l'ONEE a poursuivi ses actions visant le renforcement de sa coopération et sa présence dans les pays de l'Afrique sub-saharienne. Les principales activités de l'Office durant cette année, au niveau international sont détaillées comme suit :

▪ Concessions au Sénégal :

Les deux contrats de concession d'électrification rurale au Sénégal sont mis en œuvre par les deux sociétés de projets Comasel de Saint-Louis et Comasel de Louga. Les travaux de développement du réseau MT et BT se poursuivent dans les deux régions du nord du Sénégal. A fin 2018, Comasel de St Louis et Comasel de Louga comptaient respectivement 8691 et 7135 contrats d'abonnement souscrits au profit des clients Réseau et 1 761 et 901 contrats pour les clients solaires.

▪ Projet de construction de la Centrale Brikama en Gambie :

L'ONEE a poursuivi l'exécution du contrat relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle centrale Brikama II (2x10 MW diesel) située à Banjul.

La première phase a consisté en l'élaboration de la conception technique de la centrale, du choix des équipements et de la sélection du constructeur ainsi qu'à l'établissement du contrat avec le consortium adjudicataire pour la construction. Les travaux de construction de la centrale ont démarré sous la supervision de l'ONEE.

▪ Projet de développement de l'électrification rurale au Mali :

L'ONEE et l'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMDER) ont conclu, en février 2018, un contrat de service qui porte sur l'assistance à maîtrise d'œuvre pour le développement du projet d'électrification rurale dans la région de Ségou au Nord Est de Bamako.

Le projet, d'une durée de 36 mois et financé par la Banque Islamique de Développement (BID), consiste en la construction de deux centrales solaires photovoltaïques avec stockage d'une puissance totale de 2.4 MWc et d'un réseau de distribution de 67 km de ligne MT et 117 km de ligne BT.

Durant 2018, l'ONEE a réalisé de nombreuses prestations, notamment aux études préliminaires topographique, géotechnique, hydraulique et hydrologique, à l'étude environnementale et sociale ainsi qu'à l'avant-projet détaillé relatif au réseau MT et BT et celui relatif aux centrales de production solaire PV.

▪ Projet de développement de l'électrification rurale au Tchad :

L'ONEE et la Société Nationale d'Electricité du Tchad ont conclu, en mai 2018, un contrat de service qui porte sur l'assistance à maîtrise d'œuvre pour le développement du projet d'électrification rurale au Tchad.

Le projet, d'une durée de 36 mois et financé par la BID, consiste en :

- ✓ La conception, l'installation et la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïques d'une capacité de 3 MWc ;
- ✓ La conception, l'installation et la mise en service des réseaux MT, BT et poste de distribution ;
- ✓ L'extension du poste 15 KV de Gassi.

L'année 2018 a connu, en particulier, l'élaboration des termes de références des études préliminaires topographique, géotechnique, hydraulique et hydrologique ainsi que l'étude environnementale et sociale.

▪ Projet de développement de l'électrification rurale au Niger :

La BID a accordé au Niger des financements pour un projet de développement de l'électrification rurale dans les régions de Dosso et Taoua. Ce projet consiste globalement à électrifier 27 villages comptant 17 500 foyers et 1 500 activités.

Pour les desservir, il est prévu de construire 3 centrales solaires photovoltaïques avec stockage d'une puissance totale de 9.2 MWc, des réseaux de distribution MT et BT et les branchements des foyers. En 2018, l'ONEE a préparé un contrat de prestations d'assistance.

- **Accompagnement de CI-ENERGIES / Côte d'Ivoire :**

L'ONEE a poursuivi l'exécution du contrat, conclu en mars 2017, avec CI-ENERGIES (Côte d'Ivoire), pour son accompagnement dans le projet de développement de la centrale à charbon de 700 MW à San Pedro.

- **Initiative pour l'électrification en Afrique subsaharienne :**

Pour soutenir et contribuer au développement des projets d'électrification rurale en Afrique Subsaharienne, l'ONEE et la BID ont signé lors de la Cop22 un Protocole d'Entente. A travers ces projets financés par la BID, l'ONEE contribuera au développement de l'électrification rurale dans ces pays en développant les capacités des opérateurs africains.

1.2. COOPERATION ET RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS :

- **Le Western African Power Pool -WAPP :**

Durant 2018, l'ONEE a développé ses relations de coopération avec le WAPP dont il est membre observateur depuis 2008, notamment par la participation aux travaux de l'Assemblée Générale et le Conseil Exécutif du WAPP et à la cérémonie de lancement officielle du marché régional de l'électricité des pays ouest africains.

L'ONEE contribue également à l'étude de mise à jour du plan directeur de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDAO), pour le développement de la capacité de production et de transport d'énergie électrique, et participe aux travaux des comités organisationnels du WAPP.

- **Le Comité Maghrébin de l'Electricité (COMELEC) :**

Une rencontre entre les DG de l'ONEE, Société Nationale de l'Electricité et du Gaz (SONELGAZ-Algérie) et Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) a été organisée à Tunis en juillet 2018 sur les interconnexions et échanges électriques Maroc – Algérie - Tunisie.

L'ONEE a aussi participé les 11 et 12 décembre à la conférence Générale du COMELEC à Nouakchott.

- **L'Union Arabe de l'Electricité- UAE :**

En tant que membre de l'UAE, l'ONEE a participé aux activités de l'Union et aux réunions des commissions spécialisées. L'ONEE a aussi accueilli la réunion de la Commission Planification en avril 2018 sous la présidence Marocaine.

L'ONEE a également participé, en tant que membre, au Conseil d'Administration tenu à Amman en avril 2018. A l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale du Conseil d'Administration de l'UAE organisée en marge de la Conférence Générale de l'Union, les 5 et 6 décembre 2018 à Amman, l'ONEE a été porté à la présidence de l'Union pour un mandat de 3 ans.

- **Renewable Energy Solutions for the Mediterranean (RES4MED) :**

Cette association de promotion des énergies renouvelables, basée à Milan, a fait bénéficier l'ONEE de formations sur les énergies renouvelables en novembre 2018. L'ONEE a également participé au Workshop Business to Gouvernement organisé par cette association en octobre de la même année.

2. Activité Eau

2.1 COOPERATION SUD-SUD AVEC L'AFRIQUE

La stratégie de l'intervention de l'ONEE en Afrique dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement repose principalement sur l'accompagnement et l'assistance technique au profit des opérateurs de l'eau africains ainsi que le renforcement de leurs capacités techniques et managériales dans l'objectif de leur permettre d'améliorer leurs performances et assumer pleinement leur mission de service public pour garantir l'accès à l'eau potable et l'assainissement à leurs usagers.

A ce titre, plusieurs projets importants ont été menés durant la période 2016-2018 :

- **Renforcement de l'alimentation en eau potable en Guinée-Conakry :**

Dans le cadre des accords de coopération bilatérale entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée, une convention spécifique a été conclue en juin 2015 entre l'ONEE et la SEG, relative au «Financement et à l'Assistance par l'ONEE pour la réalisation d'ouvrages d'eau potable en République de Guinée ».

Cette convention se rapporte au projet de renforcement de l'AEP de Conakry par le remplacement d'une conduite alimentant en eau potable la capitale. L'ONEE apporte un appui à ce projet à travers :

- Le financement par l'octroi d'un don, dont le montant est arrêté à 40.000.000 DH Hors taxe et Hors Droits de Douanes ;
- L'assistance et l'accompagnement pour la réalisation des ouvrages du projet.

Les activités ont été réalisées avec succès et l'achèvement du projet est prévu en 2019.

- **Projet d'assainissement liquide en Guinée Conakry**

Un accord de partenariat a été conclu à Conakry le 23 février 2017 entre l'ONEE et le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire de la République de Guinée (MVAT), lors de la cérémonie présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie et Son Excellence le Président de la République de Guinée pour l'établissement des études, l'assistance technique à la réalisation du projet d'assainissement liquide de la capitale guinéenne Conakry et le renforcement des capacités au profit des cadres et techniciens Guinéens en charge de l'activité assainissement.

Le financement du projet est réalisé à travers un don mobilisé par le Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc qui s'élève à un montant maximum de 12,591 Millions de dollars USD.

La contribution de l'ONEE est estimée à 16,8 Millions DH et se compose de :

- Assistance technique pour la mise en œuvre du projet d'assainissement de la ville de Conakry estimée à 15 Millions DH ;
- Renforcement des capacités estimé à 1,8 Millions DH.

Ce projet a pour objectifs l'amélioration de la santé publique des habitants de la ville de Conakry et de la salubrité du milieu par la construction/réhabilitation d'infrastructures de collecte des eaux usées et branchements, la construction d'ouvrages semi-collectifs et individuels ainsi que la réalisation de la mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées (STEP) actuelle et/ou la réalisation d'une nouvelle STEP.

La réalisation du projet est prévue en trois lots de travaux, dont l'état d'avancement est comme suit :

- Lot n°1 (tranche prioritaire réseau et latrines) : attribué à la société marocaine « SNCE » en mai 2018 pour un coût de 5,826 millions de Dollars USD, les travaux sont en cours d'achèvement ;
- Lot n°2 (station de pompage et conduite de refoulement) et Lot n°3 (tranche complémentaire réseau d'assainissement et des latrines) dont le démarrage est prévu en 2019.

▪ **Production, transport et distribution de l'eau potable au Cameroun :**

Dans le cadre d'un contrat d'affermage de 10 ans basé autour d'un concept de partenariat Sud-Sud, l'ONEE en groupement avec un consortium marocain a assuré l'exploitation des activités de production, transport et distribution de l'eau potable dans 104 villes et centres au Cameroun à partir du 02 mai 2008.

En effet, depuis le démarrage de ses activités, la société fermière (filiale de l'ONEE), la Camerounaise Des Eaux (CDE) s'est attelée à organiser, moderniser les outils et méthodes d'exploitation du service affermé et le renforcement des capacités du personnel.

Grace aux actions engagées par la société fermière (filiale de l'ONEE), la Camerounaise Des Eaux (CDE), le niveau des performances du secteur s'est notoirement amélioré.

▪ **Gestion de la qualité de l'eau au Burkina Faso :**

Dans le cadre du partenariat entre le Maroc, le Burkina Faso et la Banque Islamique de Développement (BID) relatif au transfert de l'expertise marocaine dans le domaine de la qualité de l'eau, un important projet de coopération est mis en œuvre au profit de l'opérateur burkinabé ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement). Le programme d'intervention s'articule autour de 3 objectifs majeurs, à savoir :

- La protection des ressources en eau des barrages de Ziga et Loubila contre les conséquences de l'eutrophisation ;
- L'utilisation optimale des capacités de traitement d'eau dans les barrages susmentionnés ;
- Le renforcement des capacités du Laboratoire National Central de l'ONEA dans le domaine du contrôle de la qualité d'eaux

2.2 LEADERSHIP DE L'ONEE DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

▪ **Association Africaine de l'Eau (AAE)**

L'ONEE a été élu Président de l'Association Africaine de l'Eau (AAE) pour deux mandats successifs :

- Mandat 2016-2018 : Lors de l'Assemblée Générale électorale tenue le 20 février 2016 à Nairobi ;
- Mandat 2018-2020 : Lors de l'Assemblée Générale électorale tenue le 10 février 2018 à Bamako.

L'Association Africaine de l'Eau est une institution de référence pour l'amélioration des performances des sociétés d'eau et d'assainissement en Afrique. Elle contribue à influencer les politiques du secteur en Afrique et accompagne ses membres pour la réalisation des objectifs fixés par la communauté internationale en matière d'accès des populations à l'eau potable et aux services d'assainissement.

▪ **Conseil Mondial de l'Eau (CME)**

Lors de la 8ème Assemblée Générale du CME qui s'est tenue à Marseille en novembre 2018, le Directeur Général de l'ONEE Monsieur Abderrahim EL HAFIDI a été élu Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau pour la période 2019-2021 à l'issue du vote des membres du Conseil qui représentent plus de 50 pays. L'ONEE a également été désigné Vice-Président du CME.

Le Conseil Mondial de l'Eau organise tous les trois ans le Forum Mondial de l'Eau, le plus grand événement international sur l'eau. Le Royaume du Maroc et le Conseil Mondial de l'Eau décernent conjointement le Grand Prix Mondial Hassan II pour l'Eau qui récompense les actions et projets d'innovation et de créativité pour assurer la sécurité hydrique et la justice climatique.

En 2018, l'ONEE a également été désigné Membre du Conseil d'Administration de l'**International Water Association (IWA)** et Membre du Conseil d'Administration de « **Arab Countries Water Utilities Association** » (ACWUA).